

Séance du 18 octobre 2011

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 18 octobre 2011 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Annie MARCHAND, Sandra GAUDILLERE, Valérie POIRINE, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET, Stéphane BRUN, Laurent CARON, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT.

ETAIENT EXCUSES : Mmes Evelyne MACHILLOT (pouvoir à André ALLOIN), Corinne TETU (pouvoir à Valérie POIRINE), Mr Jean-Marc GENELOT.

SECRETARE DE SEANCE : M Stéphane BRUN.

COMMERCE LOCAL

Le Maire s'exprime ainsi :

Suite à la défection du premier repreneur, une candidate s'est présentée pour la reprise du commerce local : cette personne reçue par le Maire et ses adjoints a exposé son projet faisant apparaître un manque de moyens financiers correspondant à la prise en charge des stages relatifs à la vente du tabac et à l'exploitation de la licence IV d'un coût de 3.000 €. Elle fait part de sa demande d'aide à l'installation.

A la question de sauvegarder le commerce local, le Conseil à l'unanimité dont 2 pouvoirs, se prononce favorablement.

Après débat, et après avoir noté qu'il n'est pas dans les attributions de la Collectivité de venir en aide directe à un particulier, le Conseil décide de la mise à disposition d'équipements à hauteur de 3.000,00 €. Celle-ci est soumise aux conditions suivantes :

- le repreneur du commerce local prendra à sa charge l'entretien desdits équipements,
- le commerce local devra impérativement accepter d'être le siège social des associations de Lans qui en feraient la demande,
- le commerce local, à la demande du CCAS, assurera la fourniture des colis de fin d'année,
- le commerce local acceptera d'être le lieu de publicité et de vente de tickets au profit d'événements organisés par la municipalité et les associations de la commune,
- le commerce local maintiendra impérativement la vente de la presse locale et le dépôt de pain chaque jour d'ouverture.

QUESTIONS DIVERSES:

Projet Mairie / périscolaire :

→ Des acomptes de subventions ont été versés. Dans l'attente des versements complémentaires, une deuxième ligne de préfinancement d'un montant de 50 000 € est nécessaire. Le Conseil autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

→ Des demandes de devis seront effectuées pour la mise à jour du site Internet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 25 novembre 2011 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 00.